

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNEMASSE, le 07 MAI 2018



SIGNATURE D'UN PROTOCOLE FONCIER ENTRE ANNEMASSE AGGLO, LES COMMUNES D'ANNEMASSE ET VILLE-LA-GRAND ET SNCF IMMOBILIER

Christian Dupessey, Président de la Communauté d'agglomération Annemasse Agglo, Michel Boucher, Premier Adjoint au maire de la commune d'Annemasse, Nadine Jacquier, Maire de la commune de Ville-la-Grand et Benoît Quignon, Directeur général de SNCF Immobilier, ont signé le 7 mai 2018 un protocole d'accord portant sur la valorisation de terrains détenus par le groupe SNCF dans le secteur de la gare d'Annemasse.

Le futur RER franco-suisse Léman Express sera structurant à de multiples égards pour les communes d'Annemasse, Ville-la-Grand et Annemasse Agglo. Ainsi, pour se mettre au diapason de ce projet d'envergure, la gare d'Annemasse se transformera à l'horizon 2020 en un **pôle d'échanges multimodal**, cœur ferroviaire du trafic transfrontalier. Le quartier de la gare deviendra quant à lui un EcoQuartier multifonctionnel dans le cadre de l'opération **ZAC Etoile Annemasse-Genève**. Enfin, plusieurs **projets urbains** seront menés à proximité de la gare dans une optique de développement durable du territoire.

Ces trois grands chantiers **concernent au premier titre le groupe SNCF**, propriétaire d'emprises foncières et immobilières dans le secteur de la gare d'Annemasse. Le protocole signé ce jour vise à préciser :

- La nature et les conditions dans lesquelles les **opérations foncières** nécessaires à la réalisation du pôle d'échanges de la gare d'Annemasse et des espaces publics de la ZAC Etoile Annemasse-Genève seront mises en œuvre.
- Le principe d'une **valorisation partenariale** des emprises ferroviaires situées hors ZAC.

Plusieurs terrains sont d'ores et déjà concernés :

- Le périmètre de création de la ZAC s'étend sur environ 19 ha de part et d'autre des voies ferrées.
- Une emprise de 3 900 m² abritant la Halle Taponnier, ancien entrepôt préservé au titre du plan local d'urbanisme, pourrait être cessible sous réserve d'études techniques et de faisabilité urbaine.
- Enfin, une réflexion sera engagée sur la mutation urbaine d'une zone hors ZAC de 17 000 m² située sur la commune de Ville-la-Grand.

À propos de SNCF Immobilier :

Un des 6 grands métiers du Groupe SNCF, SNCF Immobilier assure trois missions :

La gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

- 8,5 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m².
- 20 000 ha dont 3 000 hectares urbanisables dès à présent.
- 100 000 logements dont 90 % de logements sociaux.
- plus de 2 300 collaborateurs dont plus de 1 700 chez ICF Habitat.

Contacts presse

SNCF Immobilier : Pascal Travers, Directeur de la Communication

pascal.travers@sncf.fr - Tél. : 01 85 07 40 67